

# Lettre d' INFORMATION

DE L'UCANSS

**LI 0467**

Paris, le jeudi 11 juillet 2013

**Émetteur** : Maurice Lourel - Téléphone : 01 45 38 81 19 - Télécopie : 01 45 38 81 74

**Objet** : Modèle de convention de formation professionnelle – CQP Gestionnaire conseil de la Sécurité sociale et CQP Conseiller offres de service de la Sécurité sociale

Madame, Monsieur le Directeur,

Madame, Monsieur le Médecin conseil régional,

Les certificats de qualification professionnelle (CQP) pour les gestionnaires conseil de la sécurité sociale et les conseillers offres de service de la Sécurité sociale, créés respectivement en juin 2012 et en février 2013 par la Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP), sont en cours d'expérimentation depuis la fin du premier trimestre 2013. J'attire votre attention sur le fait que, pour l'heure, l'expérimentation relative au CQP conseiller offres de service concerne les branches Famille et Recouvrement.

Un modèle de convention de formation professionnelle continue CQP et une notice ont été construits en concertation avec Unifformation afin d'accompagner les organismes du Régime général de Sécurité sociale au respect de leurs obligations en matière de formation professionnelle.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, Madame, Monsieur le Médecin conseil régional, l'expression de ma considération distinguée.



Didier Malric  
Directeur

**Document(s) annexe(s) :**

- Convention de formation CQP Gestionnaire conseil de la Sécurité sociale,
- Notice explicative CQP Gestionnaire conseil de la Sécurité sociale,
- Convention de formation CQP Conseiller offres de service,
- Notice explicative CQP Conseiller offres de service,